

# ANNEXE 10

## Photos et Coupures de Presse

**Lettre d'informations** N°2

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**TRES IMPORTANT**

Demande d'autorisation environnementale d'exploiter une usine de fabrication de laine de roche sur le territoire des communes de Courmelles—Ploisy par la société

**ROCKWOOL FRANCE SAS**

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier et formuler éventuellement ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de Courmelles, siège de l'enquête.

Ces observations doivent être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête.

Le dossier complet est consultable sur le site internet de la préfecture de l'Aisne [www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr)

Le commissaire enquêteur désigné sera présent aux jours et heures suivants sur la commune de Courmelles

**MERCREDI 14 OCTOBRE 2020 9H00 - 12H00**  
**SAMEDI 31 OCTOBRE 2020 9H00 - 12H00**  
**JEUDI 12 NOVEMBRE 2020 14H00 - 17H00**

**Contact:**  
Mairie  
Place Gaston Pinot  
02200 Courmelles  
Tél: 03.23.74.90.81

**Horaires:**  
Du Lundi au Vendredi  
9h00-12h00 14h00-18h00  
Fermé le Samedi  
[www.courmelles.fr](http://www.courmelles.fr)  
Adresse mail:  
[mairie.de.courmelles@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.courmelles@wanadoo.fr)

**Histoire de Vie et Patrimoine**  
**INSEE**  
**Enquête de l'INSEE**

L'INSEE réalise entre le **28 septembre et le 31 décembre 2020**

l'enquête statistique sur l'Histoire de vie et Patrimoine des ménages. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni

**AGENDA**  
11/11/2020: Cérémonie du 11 novembre 1918  
11h00 place de



# Coupures de Presse

10

## SOISSONS ET SA RÉGION

MÉTROPHET  
14 OCTOBRE 2020

ECONOMIE

# Comment donner son avis sur Rockwool

**COURMELLES** L'enquête publique sur l'implantation de l'usine Rockwool s'ouvre ce mercredi. Tout le monde peut y contribuer. Elle donnera une idée du poids réel des opposants.

### L'ESSENTIEL

- L'industriel danois Rockwool a pour projet de construire une usine de fabrication de laine de roche, un isolant, sur la zone du Plateau, à Courmelles-Ploisy.

- Rockwool investirait 140 M€ et annonce 130 à 150 emplois directs. L'usine serait une installation classée pour la protection de l'environnement, soumise à une autorisation du préfet.

- Une enquête publique se tient jusqu'au 12 novembre.

### QUI PEUT Y PARTICIPER ET COMMENT ?

Soissonnais, Belleusiens, Chaudunois... L'enquête publique est ouverte à tous les habitants du territoire, pas seulement aux habitants de Courmelles et Ploisy, les deux communes sur lesquelles Rockwool veut bâtir son usine. Ceux qui le souhaitent peuvent faire part de remarques - favorables ou défavorables - d'interrogations ou de propositions sur le registre prévu à cet effet dans les mairies. Le public pourra s'adresser au commissaire enquêteur, nommé par le préfet, Jean-Quentin Delval, un colonel de l'armée de terre en retraite. Ce dernier assurera trois permanences à la mairie de Courmelles (le mercredi 14 octobre, le samedi 31 octobre, de 9 h à 12 h, et le jeudi 12 novembre de 14 à 17 h) et deux à Ploisy (le jeudi 22 octobre, de 9 heures à 12 heures et le mardi 3 novembre, de 14 heures à 17 heures). Il est aussi



Le maire de Courmelles, Arnaud Svrcek, agriculteur et voisin de la zone d'activités, a également incité ses concitoyens à participer à l'enquête.

possible d'écrire au commissaire enquêteur par mail [ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr](mailto:ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr).

### 2 QU'EST-CE QU'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Selon le code de l'environnement, « l'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement ».

En clair, elle donne l'occasion au public de s'informer sur le projet industriel de Rockwool. Un épais dossier sera disponible dans les mairies de Ploisy et Courmelles. Il contient une présentation du projet, la demande de permis de construire mais aussi une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale (un service du ministère de l'environnement). Le dossier complet est aussi consultable sur internet sur le site de la préfecture

([www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr)).

### 3 UN TEST POUR LES OPPOSANTS ?

Cette enquête publique était attendue par les opposants au projet Rockwool. Ils ont déjà étudié le dossier et certains seront présents dès ce mercredi matin, à Courmelles, pour déposer leurs premiers commentaires. « On attend une forte mobilisation pour interpellier les politiques et Rockwool, annonce Karen Marchetti, membre de l'association

Stop Rockwool. Cela leur ressemble qu'une opposition grandissante existe sur ce projet. Beaucoup de gens ont rejoint notre page Facebook. La décision finale de Rockwool n'est pas encore prise. On espère que cela pourra l'influencer ». Le maire de Courmelles, Arnaud Svrcek, agriculteur et riverain le plus proche de la zone d'activités, a également incité ses concitoyens à participer à l'enquête. « Je ne signifierai pas le permis de construire si je n'ai pas toutes les réponses dans le domaine sanitaire », a-t-il fait savoir.

### 4 QUE SE PASSE-T-IL APRÈS ?

À la fin de l'enquête publique, le 12 novembre, le commissaire enquêteur doit rédiger des conclusions motivées ainsi qu'un avis, favorable ou non, sur le projet envisagé. Cet avis est censé aider le préfet qui décidera, ou non, d'autoriser le projet. Pour autant, une majorité d'avis défavorables exprimés par les citoyens n'entraîne pas nécessairement un avis défavorable du commissaire enquêteur et, enfin, du préfet. En Moselle, une usine de laine de roche de la société Knauf, d'une taille comparable à celle envisagée par Rockwool, a ouvert en 2019. De passage à Soissons en mars, Guy Vignard, président d'une association d'opposants, avait expliqué : « Nous avons eu 500 participants à l'enquête publique, 80 % d'avis négatifs. Le commissaire enquêteur a donné un avis positif avec trois réserves. Le préfet a donné un avis favorable ».

RÉMI HARVARIANA

ÉCONOMIE

# C'est parti pour un mois d'enquête publique

**SOISSONNAIS** Plus de 30 contributions et une quinzaine de demandes d'informations ont émaillé la première permanence du commissaire enquêteur concernant l'usine Rockwool.

## À SAVOIR

• **L'enquête publique sur le projet Rockwool** a commencé ce mercredi et va durer un mois.

• **Les registres** où chacun peut poser ses questions ou amener ses contributions sont disponibles dans les deux mairies de Courmelles (du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures) et Ploisy (le jeudi de 18 à 19 heures).

• **Outre la réunion** de ce mercredi, quatre permanences sont prévues avec le commissaire enquêteur : à Ploisy, jeudi 22 octobre (9-12 heures) et mardi 3 novembre (14-17 heures) et à Courmelles, samedi 31 octobre (9-12 heures) et jeudi 12 novembre (14-17 heures).

• **Il est également possible** de contribuer par mail sur internet à l'adresse suivante : [ddt-participation-public@icpe@aisne.gouv.fr](mailto:ddt-participation-public@icpe@aisne.gouv.fr)

**B**onjour, je viens signer la pétition. C'est où ? » Bon, on va reprendre. Une permanence d'enquête publique n'est pas un meeting anti ou pour, mais juste un endroit où l'on peut donner son avis sur un projet industriel ou autre. Et consulter tous les documents produits pour ce projet (usine de fabrication de laine de roche), comme le permis modificatif et toutes les études d'impacts, celles réalisées par la Dreal (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) ou celles fournies par Rockwool.

Ce mercredi matin, la mairie de Courmelles a accueilli la première des cinq permanences du commissaire-enquêteur, Jean-Quentin Delval, autour du projet de l'usine Rockwool, sur la zone du Plateau. Ce dernier a donc dû jouer les pédagogues ou éducateurs, pour aiguiller ceux et celles qui venaient mais ne savaient pas comment exprimer leur avis...

« C'est ici que l'on peut rejoindre l'association des anti-Rockwool ? » a même glissé une dame, venue sans doute pour exprimer son scepticisme (au mieux), son opposition (sans doute) sur ce projet. La plupart des contributeurs sont d'ailleurs à mettre dans la catégorie des anti, même si le premier à écrire son avis a été celui d'un des



Outre les contributions, comme ici celle de Jean-Marie Carré l'ancien président de l'Agglomération, le commissaire enquêteur a donné un maximum de renseignements sur la façon de donner son avis.



**“Les questions auxquelles je n'ai pas les réponses, je les pose à Rockwool. Ils ont l'obligation de me répondre”**

Jean-Quentin Delval, commissaire enquêteur

plus fervents partisans du projet : Jean-Marie Carré, l'ancien président de l'agglomération soissonnaise. « Si je n'étais pas venu, cela aurait été incompréhensible... » Quatre pages plus tard, l'ancien élu

est retourné écrire son carnet de voyage.

## QUESTIONS ENVOYÉES À ROCKWOOL

Au fur et à mesure de la matinée, tous les profils se sont succédés. Des retraités, venus pour certains de Soissons, inquiets de voir cette usine arriver et envoyer des nuages pas très sympas sur la cité du Vase. Des jeunes couples, comme ce papa venu avec sa fille, néohabitante de Courmelles. « Je travaille sur la région parisienne et j'ai quitté Laon pour me rapprocher tout en évitant la proximité de Paris. Mais là, je me demande si je n'ai pas fait une mauvaise opération. » Outre les locaux, les voisins de Vauxbuin n'ont pas manqué de venir également apporter leur question au débat : « J'ai vu la rose des vents, qui indique bien que les vents domi-

## SÉBASTIEN LANGE : REFUS DU PROJET SOUS CETTE FORME

Le conseiller municipal soissonnais d'opposition (PC) a précisé sa position sur le projet : « Nous sommes en faveur d'une ré-industrialisation non polluante et le développement des circuits courts, sans rejeter l'industrie vers des pays moins regardants sur les normes environnementales et sanitaires. C'est pour cela que mes colistiers et moi-même, nous refusons ce projet sous la forme présentée. Nous recommandons que le groupe Rockwool prenne en charge tous les frais financiers liés au déménagement et à la nouvelle implantation de l'aérodrome. »

nants viennent sur nous. J'en ai parlé au maire de Vauxbuin, il n'a pas encore daigné me répondre... On ne parle que de Ploisy et Courmelles, mais à Vauxbuin, nous sommes directement concernés. » Et de mettre sa contribution immédiatement. « A ces questions-là, si je ne trouve pas la réponse, je les envoie à Rockwool et ils me répondront. J'ai vu le dossier mais j'ai aussi besoin de ces questions auxquelles je n'ai pas pensé », expliquait le commissaire-en-

quêteur à qui lui demandait quel était exactement son rôle. « J'aurai une semaine pour rendre mon avis motivé au préfet. C'est lui qui prendra ou non, la décision de poursuivre le dossier sur la forme présentée par Rockwool. » En attendant cette conclusion (mi-décembre sans doute), chacun peut consulter les écrits sur les deux registres ou les contributions libres laissées par les participants. Et bien sûr, inscrire le sien. ■ STÉPHANE MASSÉ

## L'enquête publique sur le projet Rockwool démarre fort dès ce mercredi matin

En moins d'une heure, le commissaire enquêteur Jean-Quentin Delval avait déjà recueilli une quinzaine de contributions pour l'enquête publique sur le projet **Rockwool**, ce mercredi matin dans la mairie de Courmelles. Sans compter les contributions possibles sur internet, déjà envoyées avant l'ouverture, et les simples visites avec demande de renseignements, qui allaient déboucher sur de nouveaux apports.

Pour cette première matinée, le commissaire enquêteur a principalement aiguillé les contributeurs venus de Courmelles bien sûr, mais aussi de Vauxbuin, Soissons etc., avec parfois des situations assez comiques, comme celle de ce monsieur venu « signer » la pétition, ou la dame qui voulait rencontrer quelqu'un de l'association anti et adhérer.

Cette consultation a d'ailleurs démarré en même temps à la mairie de Ploisy, où l'enquêteur était allé dès 8 heures ce mercredi matin, donner les registres identiques à ceux de la mairie de Courmelles. Les deux registres sont accessibles jusqu'au 12 novembre dans les deux mairies, aux jours d'ouverture de chacune des mairies (Courmelles du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures, Ploisy, le jeudi de 18 à 19 heures, et bien sûr les jours où le rapporteur est présent à Ploisy (le jeudi 22 octobre de 9 à 12 heures et le mardi 3 novembre de 14 à 17 heures).



Un des premiers contributeurs était Jean-Marie Carré, l'ancien président de Grand Soissons Agglomération, avec quatre pages bien argumentées.

PLOISY

# A l'issue de l'enquête publique, Jean-Quentin Delval commissaire enquêteur, émettra son avis sur Rockwool

«Quand on me demande si l'avis Rockwool est définitif, je ne réponds pas. J'attends de connaître tous les documents de dossier qui ont permis de se faire un avis sur la question. Si un jour le commissaire enquêteur, je suis sûr, j'émettra un avis dans le rapport que j'écrirai en conclusion.» Jean-Quentin Delval, 64 ans, est le commissaire enquêteur de l'enquête publique initiée à l'initiative de la commune de Ploisy, qui sera accordée ou non à Rockwool, de construire et exploiter une usine de laine de roche sur la zone UH de Ploisy. Cette usine serait située principalement sur le territoire de Courmoulin mais également sur celui de Ploisy. D'un total de permis de construire de 145 000 m<sup>2</sup> répartis dans les zones des communes concernées.

Il avait près de 20 ans en tant que maire de Ploisy, afin de répondre les élus et observations des habitants et de les accompagner sur les pages de dossier, pour la "Région" des élus, pour l'ensemble de l'enquête publique, qui se termine le 13 novembre, Jean-Quentin Delval rendra son rapport au préfet de l'Aisne à la fin octobre, avec

un avis consultatif, et pas définitif. La plupart des questions des habitants, concernant les données environnementales, comme la pollution et le bruit, indique le commissaire enquêteur, avec le responsable de Rockwool avant la nuit. «Je fais au 4 y a un mois, j'ai pu aller de me le conseil pas par tout, évidemment, j'ai vu tout le dossier de papier... En conclusion, et moi on peut se demander qu'on me demande et comment ça passe. J'ai fait des notes et des notes pour me rassurer plus rapidement.»

«Je suis une personne qui honore toujours mes responsabilités de citoyen, répond le commissaire enquêteur, qui a été désigné par le Tribunal administratif d'Amiens, pour 35 "missions" locales, pour mener cette enquête publique. C'est l'entreprise Rockwool qui a mandaté le Comité d'accompagnement des services (CAT) de l'Etat un commissaire enquêteur.

AVEC DE L'ÉCART

«Ce n'est pas un métier, dit Jean-Quentin Delval, retraité de l'armée de terre, après 41 ans d'armée, qui a travaillé en tant qu'officier délégué militaire. «J'ai eu envie de rester au contact de jeunes et d'apprendre ma contribution à l'ensemble de la population, depuis lors de l'occupation de cette fonction depuis 2015, j'avais envie de CV et une lettre de motivation au préfet. J'ai attendu pour une commission d'évaluation composée de représentants de la préfecture, de la DSDS et d'autres associations environnementales... La première année, j'ai eu l'honneur de l'entreprise d'Amiens. Depuis, j'ai eu 17 enquêtes publiques.» Jean-Quentin Delval quitte le mandat au renouvellement des élus, mais notamment de l'association des élus locaux d'opposition de Ploisy et de Berry-au-Bac, des élus locaux de Chauxy et



Le temps de l'enquête, Jean-Quentin Delval, 64 ans, commissaire enquêteur, doit rendre son avis.

Guignécourt, mais aussi de l'association de Douvrin. «Ce n'est pas un métier, dit Jean-Quentin Delval, mais ça peut être une véritable obligation sur le terrain, de l'habiter.»

Un commissaire enquêteur reçoit 400 de France, «un plus grand de travail, surtout en la matière sur tout, surtout, c'est-à-dire. En résumé, un commissaire enquêteur est une personne qui est une et deux par an.

Thomas Worsak, membre de l'association Stop Rockwool. Ce dernier habite le village, dans la première habitation sera étudiée à 300 m de l'usine. «C'est la même et y a l'air de l'occupé, c'est inhabituel, c'est bizarre. On peut s'imaginer que la zone de Rockwool est un site, ce n'est qu'un seul point, c'est le à la construction d'une usine, c'est de l'emploi. Tout le reste est réservé comme des points réservés. Mais même pour l'emploi, je pense qu'il y a des choses à dire.»

Ploisy, dans une salle dans la salle, son conseil municipal doit se prononcer prochainement sur l'implantation Rockwool. Il est de que la commune de Chauxy a été en cela collaborable, à Ploisy, contre à, toutes les communes situées dans le rayon de Ploisy, de la région, c'est un point de novembre pour un permis. C'est Courmoulin, Ploisy et Chauxy, dans, il y a aussi, Berry-le-Sec, Germigny-Batail, Rockwool, Soissons...

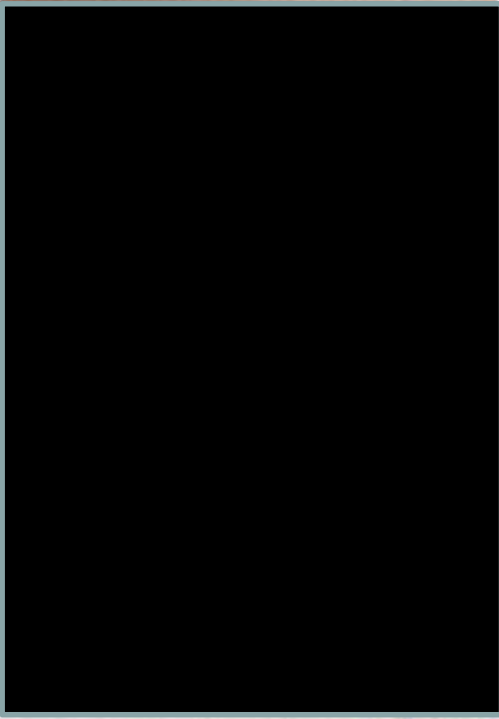
Enquête publique Rockwool

La mairie de Ploisy a lancé une enquête publique sur le dossier Rockwool et à la fin de l'enquête, le préfet devra rendre son avis définitif, ne concernant pas les observations et propositions des habitants, mais des particuliers, des associations, des élus locaux.

Jean-Quentin Delval, officiellement en retraite, se dévoue en qualité de commissaire enquêteur. Il a accès à la salle aux permis et aux habitants. Le 23 octobre, de 9h à 12h et de 14h à 17h, à la mairie de Courmoulin, pour 145 000 m<sup>2</sup> de Ploisy.



L'heure où l'on discute de la salle de la commune de Ploisy.



G. G.

## SANTÉ

# Un collectif de médecins alerte sur les risques sanitaires de Rockwool

**SOISSONNAIS** Un manifeste signé par 29 médecins de Soissons et des environs met en avant le lien entre les produits qui seront rejetés par l'usine et plusieurs maladies.

L'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'usine de laine de roche Rockwool a poussé des médecins du Soissonnais à rédiger une tribune que nous publions dans son intégralité.

«À la lecture du dossier d'enquête publique du projet d'implantation de l'usine Rockwool sur la zone du plateau, il apparaît qu'une grande quantité de produits chimiques toxiques va être déversée dans l'atmosphère au-dessus de la cuvette soissonnaise et des villages environnants situés sous les vents dominants.

Au total c'est 9474 tonnes par an de polluants divers qui vont se disperser au-dessus de nos têtes et que nous allons respirer. La pollution de l'air tue actuellement en France 48 000 personnes/an.

**"Ces composés chimiques sont responsables de maladies cardio-vasculaires, d'infarctus, d'AVC, de pathologies respiratoires, gastriques et hématologiques..."**

Les produits dangereux sont constitués par les particules fines (PM10 et PM2,5) 222 tonnes par an, l'ammoniac 262 tonnes/an, les oxydes d'azote 172 tonnes/an, les composés organo-volatiles (COV) 124 tonnes/an, les oxydes de soufre 73,5 tonnes/an, le phénol 42 tonnes/an, le monoxyde de carbone 21 tonnes/an, le formaldéhyde 21 tonnes/an et l'acide chlorhydrique 6,3 tonnes/an. Les métaux lourds, hafnium et sulfure d'hydrogène, sont dans de moindres proportions.

### LES 29 SIGNATAIRES

Dr Anglade Dalenda, Dr Bachoud Antoine (dermatologue), Dr Bearz Ecaterina (pneumologue), Dr Bellau Frédéric, Dr Bouhalifa Redouane (chirurgien orthopédiste), Dr Charlot Rémy, Dr Couture Pages Julie, Dr Deghrar Achour (chirurgien orthopédiste), Dr De La Monneraye Jean François, Dr D'haussy Gaelle, Dr Doleac Philippe (chirurgien orthopédiste), Dr Flament Françoise (dermatologue), Dr Fevre Anne (gynécologue et endocrinologue), Dr Gayraud Janodet Amélie (dermatologue), Dr Graffan Bernard, Dr Hachemi Ali, Dr Hugenholtz Hilda (OIRL), Dr Ink Olivier (gastro-entérologue), Dr Jeanfils Evelyne, Dr Kahna Fredi, Dr Lenormand Aude, Dr Marquet Audrey, Dr Ménager Audrey, Dr Prouy Dominique (pneumologue), Dr Radfar Saman (chirurgien orthopédiste), Dr Ressam Abdel (cardiologue), Dr Tuloup Elisabeth (allergologue), Dr Vasseur Maryse, Dr Wucher Sabine



Ce texte, présenté comme un manifeste, a été initié par Dr Maryse Vasseur et Dr Aude Lenormand, généralistes à Soissons et Vic-sur-Aisne. Illustration

Tous ces composés chimiques sont responsables de maladies cardio-vasculaires, infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux, pathologies respiratoires, asthme, cancers, pathologies gastriques et hématologiques, autisme, Alzheimer, grossesses compliquées, allergies, problèmes dermatologiques et muqueux. De plus, le formaldéhyde (perturbateur endocrinien) a des effets néfastes sur l'humain dès la grossesse à des doses infinitésimales et la toxicité des métaux lourds n'est plus à démontrer.

L'augmentation du trafic routier sur la Nationale 2 va augmenter également la pollution locale et le risque d'accidents (200 passages de poids lourds et 200 véhicules par jour). Quant aux 22 284 tonnes de CO<sub>2</sub> émises, elles représentent un effet de serre qui participe au réchauffement climatique.

En plus de ces faits avérés et reconnus, il existe des incertitudes quant aux produits les plus dangereux qui n'ont pas été évalués (particules ultra-fines, hydrocarbures polycycliques), la nature précise de certains composés n'est pas connue (page 39; composition des COV), leurs conséquences lorsqu'ils se combinent entre eux (effet cocktail) ne sont pas évoquées.

L'incertitude sur les effets de la santé est d'ailleurs citée à la page 64 de la pièce B03 du dossier : «L'évaluation des risques sanitaires est basée sur des hypothèses qui sont assorties de facteurs d'incertitude. Ces facteurs peuvent conduire à une surestimation ou à une sous-estimation

des risques. Pour certains facteurs, l'incidence est difficile à établir.»

Tous ces risques non maîtrisés ne respectent pas le principe de précaution qui doit prévaloir en matière de santé publique.

En conséquence de quoi, le collectif

des médecins de Soissons pense qu'il est de son devoir d'alerter la population soissonnaise sur les risques sanitaires inhérents à ce projet et qu'un intérêt purement économique ne doit pas occulter les dangers de cette entreprise. ■

## LES RÉACTIONS

Alain Crémont, maire de Soissons et président de l'agglomération du Grand Soissons : «N'étant pas un médecin, je ne me prononcerai pas sur ces éléments. L'implantation de l'usine Rockwool fait actuellement l'objet d'une procédure de l'état visant à évaluer son impact environnemental et sanitaire par les services de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et de l'Agence régionale de santé. Je ne doute pas que les éléments chiffrés du dossier seront étudiés au regard des normes drastiques imposées en France et en Europe.»

Rockwool a réagi par l'intermédiaire

de l'entreprise en charge de sa communication : «Rockwool a bien sûr pris connaissance de la tribune des 29 médecins. Rockwool n'apportera pas de réponses pendant le temps de l'enquête publique, qui est conduite par le seul commissaire enquêteur. Toutes les observations déposées vont être analysées par le commissaire enquêteur et rassemblées à l'issue de l'enquête publique dans un procès-verbal, auquel Rockwool devra répondre. Le commissaire enquêteur disposera ainsi de tous les éléments nécessaires pour prendre sa décision sur le projet. Ces éléments seront rendus publics.»

Propos recueillis par NEM NANYRIMANA

ÉCONOMIE

# LE PRÉSIDENT DE LA CCI DÉFEND LE PROJET ROCKWOOL

SOISSONNAIS Pour Olivier Jacob, entrepreneur et président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Aisne, le territoire ne peut pas se passer d'un tel projet industriel.

### LES FAITS

- Le fabricant de laine de roche Rockwool veut créer une usine près de Soissons, sur la zone de Coumelles et Ploisy.
- L'opposition au projet est massive et vient de tous milieux (riverains, médecins, chercheurs, élus locaux...). Les partisans s'expriment peu.
- L'enquête publique est prolongée jusqu'au 27 novembre.

Ils sont peu nombreux, hors élus de la communauté d'agglomération, ceux qui défendent publiquement l'implantation de l'usine Rockwool. Olivier Jacob, chef d'entreprise, président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI), en fait partie. Il a adressé un courrier au commissaire enquêteur, et a accepté de s'exprimer dans nos colonnes.

Olivier Jacob, que vous inspire la forte opposition contre l'implantation de l'usine Rockwool?

Ils ont le même accueil que moi il y a 17 ans, quand je suis arrivé de Paris pour construire mon usine d'aérosols à Hartennes-et-Taux. MJ conditionnement. Je suis passé par là. On était choqués de cet accueil, si vous saviez le nombre de choses fausses qui ont été dites à l'époque... Le projet était soumis à enquête publique aussi. Pour monter mon dossier j'ai dû modéliser des scénarios, c'était spécifique parce que je manipule des produits inflammables avec des risques d'explosion. Je vous assure que les dossiers instruits en France sont extrêmement rigoureux et compliqués, par rapport à l'Allemagne par exemple. Les entreprises françaises sont très contrôlées. On a beaucoup de normes, c'est aussi pour cela qu'on n'a plus tellement d'usines en France.

Mais en projet de cette ampleur ne peut pas se faire sans opposition ?

L'ironie est légitime et il faut leur répondre. Mais là ça prend de telles proportions. C'est beaucoup à charge contre Rockwool, certains politiques utilisent ce sujet pour régler leurs comptes. J'ai eu aussi positiver les choses. J'ai eu que des habitants de Coumelles et Ploisy



Olivier Jacob dans son usine à Hartennes-et-Taux. Il a lui aussi fait face à une forte opposition quand il a créé son usine il y a 17 ans. Archives.

craignaient de voir leur maison perdre de la valeur, on me l'avait dit aussi à Hartennes-et-Taux. Mais c'est le contraire qui s'est produit ! Plus les zones industrielles sont actives, plus les maisons prennent de la valeur. Les gens qui étaient inquiets, aujourd'hui ils viennent me donner des CV pour trouver du travail à leurs enfants.

Pourquoi défendre-vous ce projet ?

C'est une chance pour le territoire. La zone industrielle du Plateau a été construite pour ça et il faut la remplir. Ces gens font aussi travailler d'autres entreprises. On ne peut pas avoir que de la logistique, il faut aussi de la production et l'industrie. Sinon, on va chercher les produits en Chine. Et je n'ai pas d'actions chez Rockwool. On nous a souvent menacés du doigt dans l'Aisne, quand des industries sont parties, en disant qu'il y avait beau-

coup de gens au RSA, etc. Il faut vanter notre territoire. Et puis une usine fait venir des cadres, des gens qui vont consommer à Soissons, utiliser les services de la ville.

**"La zone du Plateau a été faite pour ça. On ne peut pas avoir que de la logistique, il faut aussi de la production"**

Comment rassurer les riverains qui craignent les risques de pollution, de rejet de produits toxiques ?

Les usines d'aujourd'hui ne sont plus celles d'hier. Chez nous on ne jette rien, tout est recyclé. Je connais peu ce groupe, mais ils ont quand même une notoriété en France et ailleurs, ils ne font pas ça à la légère. Dans les dossiers, les gens

voient les pires scénarios qui ont été imaginés, et ça fait évidemment très peur. Si Rockwool dépasse les seuils de rejets toxiques, elle sera rappelée à l'ordre.

Justement, cette situation se produit souvent à l'usine de Saint-Eloy-les-Mines, quelque plus ancienne. Ils ont des mises en demeure préfectorales, des rapports défavorables.

C'est vrai qu'il y a des tolérances. Mais dans le dossier d'enquête publique, l'étude de rejets est bien travaillée, avec des cheminées comme il faut. Je pense que ça va être une usine moderne. Un chef d'entreprise peut être vertueux. Mais je suis sûr que de mon environnement.

Cette opposition pourrait-elle décourager le groupe industriel ?

Ça me fait peur, oui. Je pense qu'ils ne s'attendaient pas à cet accueil-là. Il faut se mettre à la place de ce groupe industriel. Ils risquent de

prendre leurs clics et leurs clés et d'aller au Portugal, où ils auront de meilleures aides et seront accueillis comme il faut. Il faut qu'on se mette tous à les aider.

Que pensez-vous de la proposition plus écologique d'établir une usine à Rockwool de faire une usine de laine de chanvre au lieu de la laine de roche ? Le projet d'usine de lin à Laon est aussi cité comme alternative.

Pour l'usine de lin, c'est nous à la CCI qui l'avons mis en place avec la Chambre d'agriculture et l'ancien préfet, pour travailler sur les produits biosourcés, avec des agriculteurs pour faire la matière active. On est en train de relancer le dossier.

Ce n'est pas idiot de le proposer au groupe, je faisais d'autres types d'aérosols avant. Comme les autres entreprises, Rockwool peut se transformer.

Propos recueillis par ANAIS GERBAUD

Que pensez-vous de la proposition plus écologique d'établir une usine à Rockwool de faire une usine de laine de chanvre au lieu de la laine de roche ? Le projet d'usine de lin à Laon est aussi cité comme alternative.

Pour l'usine de lin, c'est nous à la CCI qui l'avons mis en place avec la Chambre d'agriculture et l'ancien préfet, pour travailler sur les produits biosourcés, avec des agriculteurs pour faire la matière active. On est en train de relancer le dossier.

Ce n'est pas idiot de le proposer au groupe. Je faisais d'autres types d'aérosols avant. Comme les autres entreprises, Rockwool peut se transformer.

Propos recueillis par ANAIS GERBAUD

## L'enquête publique sur Rockwool est prolongée jusqu'au 27 novembre

Mis en ligne le 11/11/2020 à 10:38 [Rockwool \(/120088/free-tags/rockwool\)](#)

[Courmelles \(Aisne\) \(/699/locations/courmelles-aisne\)](#), [Ploisy \(Aisne\) \(/28000/locations/ploisy-ai](#)

**Le commissaire enquêteur prolonge l'enquête publique sur l'usine de production de laine de roche. Trois permanences supplémentaires auront lieu.**



Il reste donc quatre permanences du commissaire- enquêteur au lieu d'une.

L'enquête publique qui devait se tenir du 14 octobre au 12 novembre est prolongée jusqu'au 27 novembre.

Le commissaire-enquêteur Jean-Quentin Delval tiendra trois permanences supplémentaires.

La prochaine, qui devait être la dernière, aura lieu ce jeudi, de 14 heures à 17 heures, à la mairie de Courmelles.

Les autres auront lieu : le mercredi 18 novembre, de 16 heures à 19 heures, à la mairie de Courmelles

le samedi 21 novembre de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Ploisy.

le vendredi 27 novembre, de 15h30 à 17h30, à la mairie de Courmelles.

Le député Marc Delatte, des maires de Ploisy et Courmelles, et des opposants au projet d'usine de production de laine de roche Rockwool avaient demandé une suspension de l'enquête publique. Tous estimaient que le confinement, en cours depuis le 31 octobre, pouvait limiter la participation des citoyens à l'enquête publique. Les premières permanences avaient en effet connu une forte affluence.

Pour se rendre à une permanence ou pour consulter le dossier en mairie, il faut cocher la case « Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public ».



ROZIÈRES-SUR-CRISE

«Le Soissonnais mérite mieux que Rockwool»

«Notre réflexion nous conduit à nous déclarer contre le projet Rockwool, parce qu'il y a sûrement mieux à faire. Franchement, est-ce que ce projet, avec tant de risques environnementaux et sanitaires, vaut le coup, pour si peu d'emplois ?» Ludovic Castillo et Andrea Martano habitent le château d'Ecuiry à Rozières-sur-Crise. Ils viennent de fonder l'association Sauvons Soissons ! pour empêcher l'implantation de l'usine de laine de roche. «Généralement, ce type d'industrie échoue aux régions en fin de course, à l'image des anciennes régions minières, indique Ludovic Castillo. Il y a une usine de laine de roche à Illange dans l'Est, d'ailleurs. Et là-bas, il y a de la pollution, comme le décrivent les habitants. L'air pique les yeux, il y a des panaches de fumée noire qui sortent des cheminées, les habitants consomment des légumes qui ont poussé sur des sols contaminés...»



Ludovic Castillo et Andrea Martano ont créé l'association "Sauvons Soissons !".

Pour les membres de cette nouvelle association, qui entend compléter l'action de Stop Rockwool, Soissons mérite mieux.

Gestionnaire de patrimoine, Ludovic Castillo a rejoint en 2020 le conseil municipal de Rozières-sur-Crise, pour s'investir localement. Sa commune n'aura pas à se prononcer sur l'arrivée de Rockwool, vu qu'elle n'est pas dans le rayon des 3km. «Ça n'empêche pas de se sentir concerné», dit Ludovic Castillo.

On raisonne plus largement, à l'échelle du Soissonnais qui va être touché.»

Voici les principales conclusions que le duo retire du dossier Rockwool :

- laine de roche : «Ce produit n'est pas adapté à l'augmentation à venir des températures. L'été, cela va provoquer l'utilisation accrue de climatiseurs. Pas très bon pour l'environnement.»
- emploi : «La création annoncée de 130 emplois est positive pour le Soissonnais, mais combien seront pourvus par des demandeurs locaux ? Par ailleurs, la dégradation de la qualité de vie occasionnera un départ des emplois qualifiés, qui ne sera pas comblé par Rockwool.»
- pollution atmosphérique : «950 tonnes de polluants seront rejetés chaque année par les 5 cheminées. Elle touchera l'agglomération soissonnaise en raison des vents dominants.»
- réseau routier : «Le trafic routier engendré (100 camions en plus chaque jour) abîmera le réseau financé par le contribuable, augmentera la dangerosité des routes, avec une hausse attendue de la mortalité.»
- eau : «Le plan d'approvisionnement en eau de Rockwool se fonde sur des prévisions dépassées. Vu le réchauffement clima-

tique, les ressources en eau de la région ne sont pas adaptées à cette usine. L'approvisionnement se fera au détriment d'autres utilisateurs (agriculteurs, industriels, riverains...).»

- attractivité du territoire et richesse des ménages : «La baisse attendue des prix de l'immobilier, et les déménagements attendus, présagent d'une paupérisation et d'un dépeuplement des villages avoisinants. Dans le contexte actuel du développement massif du télétravail, Soissons possède des atouts pour attirer des emplois qualifiés cette implantation empêcherait.»

Pour les membres de l'association Sauvons Soissons ! «l'analyse coûts-bénéfices» de cette implantation d'usine apparaît extrêmement négative : «Qui plus est, le dossier déposé par Rockwool comporte de nombreuses zones d'ombre et omissions.»

Le duo constate qu'il y a peu de relations entre les communes autour de la future usine. «C'est comme s'il y avait Soissons et des communes autour qui font allégeance.» Ils concluent : «Nous ne sommes pas, en tant que citoyens, dans une logique de conservation de mandat. Nous voulons sensibiliser tout le monde, d'autant qu'une enquête publique est en cours et qu'il faut que ceux qui le souhaitent se prononcent.»

G. G.

Pas d'éoliennes à 20 km à la ronde

SOISSONS Les élus demandent au préfet un périmètre de sauvegarde autour de l'agglomération.



Rien n'a pu empêcher l'implantation des éoliennes de Leury en 2016, mais les élus de Grand Soissons n'en veulent désormais plus dans le périmètre.

Le président de Grand Soissons agglomération, Alain Crémont, a proposé lundi soir aux élus de voter une motion pour empêcher l'implantation d'éoliennes à 20 km autour de l'agglomération (28 communes). La collectivité affirme «ne pas se positionner pour ou contre les énergies renouvelables». «Pour autant, la diversification des ressources énergétiques ne doit pas se faire n'importe comment sans l'avis des élus locaux ni des habitants des territoires concernés. [...] Le Soissonnais pourrait être à terme ceinturé d'une trentaine d'appareils répartis en une demi-douzaine de fermes.» Ainsi les projets de Chaudun et Tartiers sont-ils pointés comme des freins au développement économique et au transfert de l'aérodrome de Courmelles vers Vauxrezis (lire ci-dessous).

Le territoire soissonnais, argu-

ment le texte, a déjà subi les effets de deux guerres et de la désindustrialisation, et «doit désormais poursuivre sa mutation pour devenir un territoire attractif pour de nouveaux habitants et de nouveaux acteurs économiques». L'autre argument, c'est le tourisme, que le président voit comme vecteur de croissance économique. C'est au nom de la préservation des paysages et du patrimoine que ce vœu a été formulé. L'Agglo souhaite ainsi que l'État s'engage sur un moratoire afin d'instituer un périmètre de sauvegarde de 20 km autour du territoire de Grand Soissons. L'intercommunalité s'inscrit ainsi dans la droite ligne des conseils régional et départemental. Jean-Pierre Corneille, pro-éolien, et maire de Cuffies où un projet n'a jamais pu voir le jour, a fait remarquer que si tous les territoires faisaient un tel vœu, «ce serait interdit

sur tout le territoire de l'Aisne».

«Méthanisation, solaire, hydraulique, tout doit être pris en considération»

Pascal Tordeux, élu de Soissons On n'est pas loin des aspirations de beaucoup d'élus. Car, comme l'a rappelé Pascal Tordeux, élu de Soissons et fervent opposant à l'éolien, le département et la région ont déjà beaucoup contribué. «L'Aisne représente 25% de la production des Hauts-de-France et les Hauts-de-France 25% de la France entière. Méthanisation, solaire, hydraulique, tout doit être pris en considération.» Il a même qualifié les éoliennes de Leury de «verrues». «20 km, c'est un minimum !» La motion a été adoptée. Outre une dizaine d'abstentions, seul Jean-Pierre Corneille a voté contre. ■ ISABELLE BERNARD

ENVIRONNEMENT **ROCKWOOL**

# UNE PARTICIPATION RECORD ET PLUTÔT DÉFAVORABLE

**SOISSONNAIS** L'enquête publique de Rockwool est terminée. Près de 540 contributions ont été amenées au commissaire enquêteur. Qui rendra son rapport définitif le 4 janvier 2021.

**537**

## LES CONTRIBUTIONS

C'est un chiffre très élevé pour ce genre d'enquête publique, dit le commissaire enquêteur. Ce qui n'est pas une surprise toutefois, tant le dossier semble intéresser mais aussi diviser les anti des pros. Entre les inquiétudes environnementales et les retombées économiques, le débat dure et chacun a voulu amener sa pierre.

**250**

## PAGES DE CONTRIBUTION PAR INTERNET

Cette enquête aurait pu se réaliser exclusivement par internet comme l'autorise la loi, qui a classé les Hauts-de-France comme une région test pour des enquêtes publiques totalement dématérialisées. S'il y a bien eu cinq permanences dans les deux mairies, les contributions électroniques ont été très nombreuses. Il s'agit parfois de véritables dossiers très argumentés.



Tout au long des permanences, (ici à la première journée à Ploisy), les personnes intéressées ont été nombreuses à consulter le dossier.

**85**

## LE POURCENTAGE D'AVIS NÉGATIF

Ce n'est qu'une estimation que le commissaire enquêteur situe à ce niveau après une lecture complète des presque 540 contributions récoltées pour cette enquête. Un chiffre là aussi, pas très surprenant, car les opposants se sont massivement mobilisés et ont logiquement déposé leur contribution, très souvent extrêmement motivée. Les avis positifs ont été moins nombreux mais certains ont été de poids comme celui de l'ancien président de Grand Soissons Agglomération, un des initiateurs du projet.

**15**

## JOURS

Quand Rockwool va recevoir la synthèse de cette enquête que le commissaire enquêteur est en train d'écrire, la société danoise va disposer de 15 jours pour répondre aux différentes interrogations formulées par les participants de cette enquête très suivie. Le mémo parviendra au commissaire qui commencera ensuite à écrire le rapport définitif.

**4**

## JANVIER 2021

C'est la date à laquelle le rapport définitif du commissaire enquêteur sera disponible et publié. Logiquement si l'on avait suivi scrupuleusement la loi pour les enquêtes publiques et son formalisme, le rapport aurait dû être rendu le... 27 décembre. Soit une date en pleine trêve des confiseurs.

## LE PERMIS DE CONSTRUIRE ENCORE LOINTAIN

C'est fait. Et même bien fait. « C'est ma 13<sup>e</sup> enquête publique mais je n'avais jamais encore eu autant de contributions. Je savais que j'allais avoir du monde mais pas à ce niveau... » Jean-Quentin Delval, le commissaire enquêteur désigné pour cette enquête publique sur la possible implantation d'une usine de production de laine de roche sur la zone du plateau à Courmelles, par le groupe Rockwool, a battu son précédent record de contributions pour une enquête publique.

Le processus entre dans sa seconde phase, avec la synthèse des contributions (8 jours), puis le temps de réponse de Rockwool (15 jours) et enfin l'écriture par ce même commissaire enquêteur, du rapport définitif, publié le 4 janvier. Si les avis des particuliers sont donc clos, celui des communes et communautés d'agglomération et de communes sont encore possibles. Les communes concernées sont celles se trouvant à moins de 3 km du projet. Certaines ont déjà émis un vœu négatif (comme Chaudun par exemple), d'autres positifs comme la ville de Soissons et Grand Soissons Agglomération. Rien de plus logique. Les prochaines étapes seront donc l'avis du préfet sur le rapport du commissaire enquêteur. Puis enfin, la signature ou non du permis de construire par le maire de Courmelles. Pas le paraphe le plus simple à apposer. ■ STÉPHANE MASSÉ

**184**

## VISITES PHYSIQUES

Lors des 5 permanences réalisées dans les deux mairies concernées par le projet, Courmelles et Ploisy, le commissaire enquêteur Jean-Quentin Delval a reçu 184 personnes différentes. Avec des motivations différentes entre ceux et celles qui sont venus pour donner un avis sur le registre, déposer un avis ou consulter les différents dossiers qui se trouvaient en consultation libre sur place. Et bien sûr, poser des questions...